



Communiqué du syndicat national CGT-Environnement 10 décembre 2024

Crise agricole : le désarroi des agriculteurs instrumentalisé par l'agro-business pour affaiblir la protection de l'environnement

Les offensives menées par les syndicats agricoles acquis au modèle agro-industriel contre les défenseurs de l'environnement ne datent pas d'hier. **Cependant, aujourd'hui, à l'approche d'élections professionnelles cruciales, nous assistons à un déchainement de violences sans précédent.** Des établissements et services de l'Etat (OFB, INRAE, ANSES, DREAL, DDTM...), de même que des associations, des collectivités ou encore des instances de concertation démocratiques comme la Commission locale de l'eau du SAGE Vilaine, font l'objet d'attaques pour autant qu'ils contrarient l'agenda de ces syndicats d'exploitants. Le journal Libération a publié, le 29/11/2024, la carte des actions contre l'OFB¹.



Libération le 29/11/2024. Infographie Margaux Lacroux, Alice Clair, Julien Guillot et Savinien de Rivet, reproduite avec autorisation, non libre de droits.

Au total, depuis le début de l'année, une quarantaine de plaintes ont été déposées par l'établissement en réponse à des agressions et autres dégradations.

Les motifs de protestation contre l'OFB sont infondés.

La FNSEA, son antichambre des Jeunes Agriculteurs (JA) et la Coordination Rurale ciblent l'OFB en

¹ https://www.liberation.fr/environnement/agriculture/degradations-sabotages-effractions-la-carte-de-la-cinquantaine-dactions-musclees-qui-ont-cible-lofb-depuis-debut-2024-20241129_LWBAXZDBCJHV5DA3JCN7BIVTK4/?redirected=1

prétextant d'un acharnement judiciaire et d'une pression de contrôle insupportable. En réalité, leurs reproches ne résistent pas à l'examen des faits :

- Contrôles trop nombreux : L'OFB mène très peu de contrôles administratifs. 3000 en 2023, pour près de 400 000 exploitations agricoles, soit 0,75% ! Ce qui représente un contrôle tous les 130 ans ;
- Seules les constatations d'infraction sont faites de manière fortuite, et, là encore, le nombre de procédures est faible avec environ 1200 procès-verbaux en 2023, soit une douzaine en moyenne par département ;
- Attitude agressive des agents : à notre connaissance, aucune plainte d'exploitant n'a été déposée. La mission interministérielle d'inspection de début 2024 conclut qu'un très petit nombre de contrôles conflictuels ont été montés en épingle ;
- Port de l'arme de service : cet équipement est indispensable pour la sécurité des agents, comme il l'est pour la Gendarmerie et la Police Nationale. Les interventions auprès de tous les types d'usagers nécessitent un équipement de protection.

Quels est le véritable objectif de nos détracteurs ?

Tout d'abord, rappelons que le modèle agricole actuel est le produit d'une cogestion, depuis plusieurs décennies, entre la FNSEA et le ministère de l'agriculture. La FNSEA prétend aujourd'hui lutter contre une situation qu'elle a largement contribué à installer. Contrairement à ses messages électoralistes, les causes des difficultés d'une grande partie des agriculteurs, surtout sur les exploitations paysannes de taille raisonnable, sont bien connues :

- Un modèle économique libéral et une mise en concurrence permanente, y compris avec des pays à bas coût de production (ex : accord Mercosur) ;
- Une mise sous tutelle, avec la complicité des syndicats agricoles aux conceptions productivistes, par les banques et les agro-industries dominées par de puissantes multinationales, en amont (engins de plus en plus coûteux, fertilisants de synthèse, traitements phytosanitaires, antibiotiques pour les élevages), comme en aval (collecte et transformation des produits, négoce) ;
- Des difficultés d'accès à la terre à cause d'un système d'attribution qui privilégie les adhérents des syndicats productivistes et vise à créer des exploitations toujours plus grandes ;
- L'insuffisance des incitations publiques à l'agriculture biologique et paysanne, durable, respectueuse des écosystèmes. Les aides publiques sont captées par les plus riches, intensifs, en particulier au titre de la Politique Agricole Commune ;
- Un manque d'appui pour comprendre et appliquer les réglementations environnementales, ce qui relève pleinement du rôle des Chambres d'Agriculture ;
- Des productions soumises au changement climatique, à la perte de fertilité due à la surexploitation des sols, aux épizooties et à la disparition des auxiliaires des cultures en raison d'un usage irraisonné des produits phytosanitaires et de la simplification du paysage rural.

La FNSEA, les JA et la Coordination Rurale, au lieu de remettre en cause le modèle économique qui fait mourir l'agriculture paysanne, pointent un bouc-émissaire : la protection des milieux naturels et de la biodiversité. Alors que le modèle agricole intensif est incompatible avec le maintien de la biodiversité et d'une planète habitable à long terme, ces syndicats exigent la levée des « contraintes environnementales ». Ces militants de l'agro-business revendiquent leur droit à s'accaparer des biens communs, comme l'eau et les sols, ainsi qu'à détruire et à polluer des milieux dont nous dépendons toutes et tous. Toujours la même histoire de la privatisation des profits et de la collectivisation des pertes. Il reviendrait alors aux collectivités de payer pour dépolluer les eaux souillées de pesticides et de fertilisants.

Bien que l'agriculture représente 58% des consommations nettes d'eau, elle ne contribue qu'à hauteur de 6% aux redevances des Agences de l'eau. A l'inverse, la production d'eau potable, responsable de 26% des consommations nettes, contribue à hauteur de 80 à 85% des redevances. Dans le même temps, les collectivités dépensent des sommes faramineuses pour traiter l'eau polluée par les nitrates et les pesticides avant de pouvoir la distribuer aux citoyens. Dans ce système, c'est la facture d'eau des ménages qui finance l'agriculture intensive.

En réalité, quand l'agro-industrie fustige des « contraintes environnementales », elle s'attaque à la préservation de la mosaïque paysagère avec ses haies, ses ruisseaux et ses zones humides. Elle ne supporte plus qu'on oppose, à ses ambitions économiques, la protection de la ressource en eau, de sa qualité, de sa potabilité et de sa répartition équitable entre tous les usagers. Elle revendique le droit à empoisonner l'air, les sols, la faune et la flore sauvages, ainsi que les populations riveraines. Or l'intérêt général doit primer. La dégradation de ce patrimoine n'est pas acceptable dans un contexte de trajectoire climatique alarmante, en pleine sixième extinction de masse, et alors que moins de la moitié des milieux aquatiques sont en état satisfaisant et que la survie de l'humanité est mise en péril.



Photomontage. Crédit photographique CGT Environnement.

Comment sortir de cette impasse et mettre fin aux violences contre l'OFB ?

La CGT Environnement propose des actions concrètes pour revenir à des relations constructives avec l'ensemble du monde agricole.

Dans l'immédiat :

- Le Gouvernement doit condamner fermement toute manifestation violente et toute dégradation envers l'OFB, les autres services et opérateurs de l'Etat, ainsi que les associations qui œuvrent pour le bien commun ;
- Les forces de l'ordre, sous l'autorité des Préfets, doivent intervenir pour protéger les agents, les bâtiments et les véhicules de l'OFB, comme elles le feraient pour tout autre type de manifestation ;
- La Direction générale de l'OFB doit continuer à porter plainte pour toutes les dégradations matérielles et les agressions - même verbales - d'agents, sur le terrain comme en réunion ;
- Une réunion de crise doit être organisée par les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, en convoquant les syndicats FNSEA, JA et CR, exigeant l'arrêt immédiat des agressions, en y associant aussi la Confédération Paysanne, seul syndicat à adopter une attitude responsable ;

- Les représentants des syndicats agricoles au Conseil d'Administration de l'OFB doivent condamner formellement les exactions commises par leurs branches départementales, ou bien remettre leur démission.

A moyen terme :

- Les Chambres d'Agriculture doivent s'engager à former et conseiller les agriculteurs sur les réglementations environnementales (intérêt, mise en œuvre, intervenants), avec des moyens dédiés et des objectifs partagés ;
- Une campagne d'information doit être portée par l'Etat, sur les missions de l'OFB et sur l'urgence à respecter le droit de l'Environnement, afin de mettre un coup d'arrêt à la désinformation orchestrée à l'échelle nationale.

A plus longue échéance, il est indispensable de repenser le modèle dominant et d'orienter la production vers des exploitations plus petites, diversifiées, respectueuses de l'environnement et tournées vers la commercialisation de proximité. Une telle mutation, accompagnée par les pouvoirs publics, permettra à plus d'agriculteurs de s'installer pour vivre décemment de leur activité sans subir l'exploitation de l'agro-business et la pression d'une concurrence toxique.

Il est temps qu'une minorité radicalisée de militants de l'agro-business cesse de faire la pluie et le beau temps dans les campagnes, à force de lobbying à Paris comme à Bruxelles. Les personnels de l'OFB, au service de l'intérêt général, contrarient occasionnellement les intérêts de quelques prédateurs insatiables. Il est logique que ça les agace. **En revanche, il est scandaleux que les pouvoirs publics laissent leurs agents en première ligne sans soutien.** Ceux-ci doivent aussi mettre fin au « deux poids, deux mesures » consistant à férocement réprimer les mouvements de protection de l'environnement, comme la manifestation contre les méga-bassins à Sainte-Soline, dont les participants ont été qualifiés d'éco-terroristes, pour fermer les yeux sur les actes des militants de l'agro-business. Ces derniers, assurés de la bienveillance des forces de l'ordre, sont confortés dans leur escalade de la violence. Les pouvoirs publics, doivent d'urgence faire preuve de courage politique et actionner les leviers disponibles pour faire cesser les exactions à l'encontre des défenseurs de la nature.

Contacts : Sylvain Michel : 06 45 69 96 25, Vincent Vauclin : 06 80 32 96 91

Quelques articles récents :

https://www.lamontagne.fr/gueret-23000/faits-divers/vols-de-documents-confidentiels-degradations-en-creuse-l-ofb-porte-plainte-la-coordination-rurale-dement_14598770/

<https://www.bienpublic.com/economie/2024/11/26/les-agriculteurs-ont-manifeste-devant-l-office-de-la-biodiversite>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/on-ne-veut-plus-de-l-ofb-sur-nos-exploitations-office-francais-de-la-biodiversite-est-dans-le-viseur-des-agriculteurs-3067126.html>

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/biodiversite/enquete-franceinfo-l-office-francais-de-la-cette-police-de-l-environnement-qui-perd-du-terrain-face-au-monde-agricole_6816017.html

<https://www.politis.fr/articles/2024/11/agriculture-ecologie-mercotur-une-proposition-de-loi-surfe-sur-la-agricole-pour-violemment-attaquer-lenvironnement/>

<https://reporterre.net/L-Office-francais-de-la-biodiversite-bouc-emissaire-facile-de-la-crise-agricole>

https://www.huffingtonpost.fr/environnement/article/crise-des-agriculteurs-l-ofb-visee-ces-flics-verts-s-traites-en-bouc-emissaire_242806.html